

Vénéjan



Édito du Maire



Le budget 2021 a été voté le mercredi 7 avril à l'unanimité par les élus.

Si le budget de fonctionnement reste stable vous noterez que le budget investissement est ambitieux.

La stabilité du fonctionnement ne signifie pas pour autant stagnation et immobilisme. Les élus ont à cœur de faire des

économies sur les dépenses de services afin de les reverser en investissement l'année prochaine.

Nos actions d'investissement en 2021 seront centrées sur la réalisation de la nouvelle boulangerie et de ses abords pour redynamiser le village.

Un programme de sécurisation des entrées du village, de modernisation de l'éclairage public et de

rénovation du réseau d'eau potable (route de la Gare) est engagé pour cette année.

Tout cela se fera sans augmentation des impôts locaux au niveau de la commune car sa gestion financière est saine et raisonnée.

Si la situation sanitaire le permet nous viendrons prochainement à votre rencontre pour partager ces informations et recueillir vos aspirations.

Les élections départementales et régionales se tiendront les dimanches 20 et 27 juin dans les salles du rez-de-chaussée de l'Espace Maurice Fost.

En attendant ces moments prochains, prenez bien soin de vous et de vos proches.

Gérard ESTELLE

Info. finances

N°spécial | Juin 2021 | www.venejan.fr

LES COMPTES ADMINISTRATIFS

Le **compte administratif** d'une collectivité est un document élaboré et présenté par le Maire ou son adjoint aux finances au conseil municipal pour approbation. Il reprend toutes les recettes et dépenses pour chaque section (fonctionnement et investissement) de l'année écoulée et certifie la bonne application du budget primitif et des budgets rectificatifs.

Ce document a été présenté et voté par le Conseil municipal le 7 avril 2021.

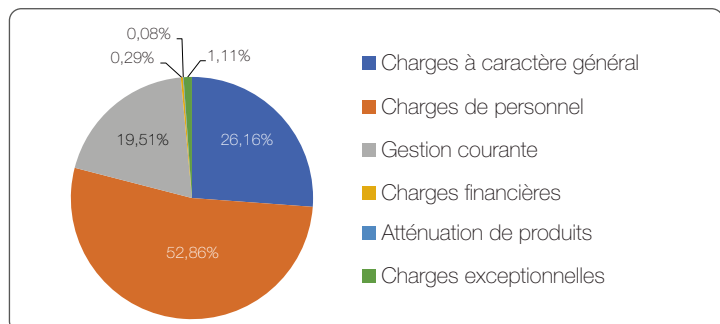
CCAS

FONCTIONNEMENT		
Année	2018	2019
Dépenses	2 367 €	8 122 €
Recettes	5 630 €	5 131 €
Résultat d'exercice	3 263 €	- 2 991 €
Résultat reporté	2 749 €	5 740 €
Résultat de clôture	6 012 €	2 749 €

La situation sanitaire de 2020, n'a pas permis d'organiser pour nos aînés la semaine bleue et le repas de fin d'année. Toutes les personnes de 70 ans et plus ont donc reçu le colis de Noël.

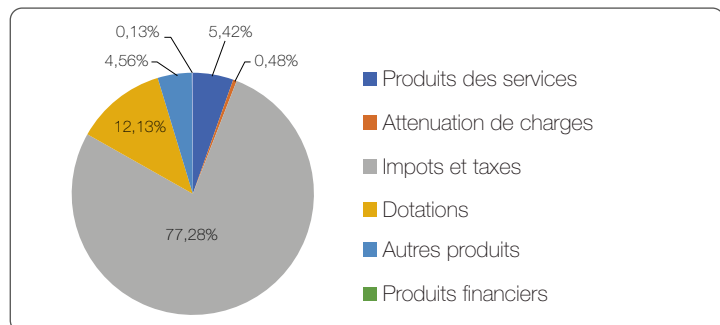
COMMUNE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES 2020



Les dépenses s'élèvent à 760 682 €.

RECETTES 2020



Les recettes s'élèvent à 985 653 €.

Le taux de rigidité structurelle est de 48,64 %.

Il traduit les marges de manœuvre dont bénéficie la commune pour de nouvelles politiques.

Nous pouvons qualifier notre situation financière de saine.

Nous avons aussi une marge de manœuvre puisque nous dégageons **une capacité d'autofinancement de 224 971 €.**

La capacité d'autofinancement mesure l'aptitude à financer sur ses propres ressources les besoins liés à son existence, tels que les investissements ou les remboursements de dettes.

La capacité de désendettement est l'indicateur qui mesure la solvabilité d'une collectivité. Combien d'années sont nécessaires si la commune affecte la totalité de ses excédents de fonctionnement à se désendetter ?

15 ans et plus	13 à 15 ans	10 à 15 ans	0 à 10 ans
Situation critique	Zone de danger	Situation correcte mais à surveiller	Bonne situation

Notre capacité de désendettement est de 2 ans.

LE RÉSULTAT DE CLÔTURE

Excédent Exercice 2020 : 224 971 €

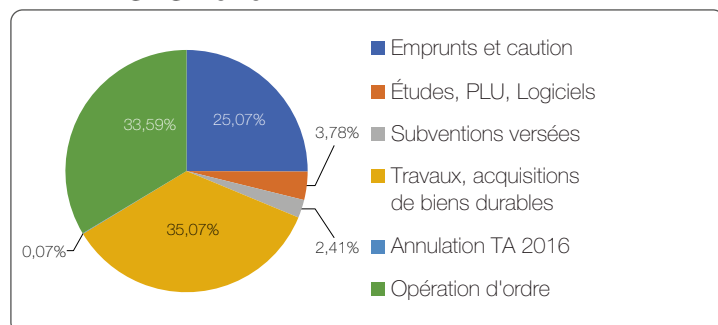
Excédent reporté 2019 : 15 077 €

Excédent de clôture 2020 : **240 048 €**

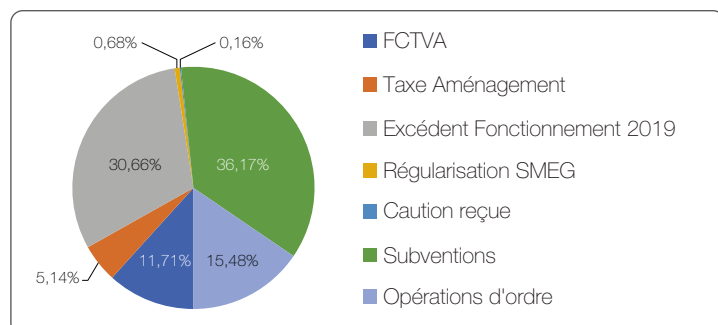
L'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement de 2020 s'élèvent à 271 885 € dont 91 336 € de régularisation d'écritures antérieures (opération d'ordre). Nous les retrouvons dans les recettes d'investissement dont le total s'élève à 589 932 €

DÉPENSES 2020



RECETTES 2020



Depuis le début du mandat, nous avons œuvré pour récupérer les subventions obtenues les années précédentes. Nous avons peu investi en 2020, mais les études du projet essentiel du mandat qui est la création d'une nouvelle boulangerie et les aménagements extérieurs pour le marché, parking, ont été lancées, le toit de l'église est réparé, des travaux d'éclairage public dans le cadre du SMEG30 (Syndicat Mixte d'Électricité du Gard) engagés, les conteneurs enterrés sont installés, la sécurisation de la traverse du plateau et des accotements du CD148 sont réalisés, des miroirs de signalisation sont placés...

LE RÉSULTAT DE CLÔTURE

Excédent Exercice 2020	:	318 047 €
Déficit reporté 2019	:	- 44 677 €
Excédent de clôture 2020	:	273 370 €
Totaux de clôture de la commune :		513 418 €

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020

Cf. Conseil municipal du 7 avril 2021

CCAS

En excédent de fonctionnement nous trouverons 6 012 € au budget du CCAS.

COMMUNE

En excédent de fonctionnement nous trouverons 240 048 € au budget de fonctionnement de la commune.
En excédent d'investissement nous trouverons 273 370 € au budget d'investissement de la commune.

FISCALITÉ 2021

Cf. Conseil municipal du 7 avril 2021

Maintien des taux d'imposition des taxes directes locales

TAUX FONCIER BÂTI (TFB)	
Commune (inchangé depuis 2013)	13,36 %
Département	24,65 %
Total	38,01 %
TAUX FONCIER NON BÂTI (TFNB)	
Commune (inchangé depuis 2007)	50,31 %

La commune ne percevra pas la totalité du produit de 38,01 % par la base (les valeurs locatives) étant donné qu'elle se voit appliquer une réduction de 308 920 €.

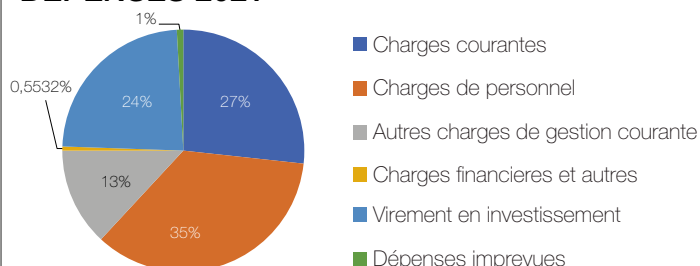
CCAS

Le budget CCAS s'équilibre en dépenses et recettes à **9 800 €**.

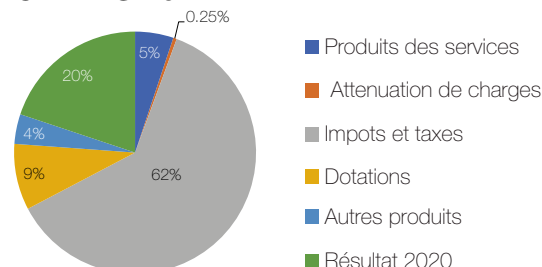
COMMUNE FONCTIONNEMENT

Les dépenses et recettes s'équilibrent à 1 208 200 €.

DÉPENSES 2021



RECETTES 2021



L'INVESTISSEMENT

Les dépenses et recettes s'équilibrent à 1 361 650 €. Dans les dépenses et recettes on trouve des régularisations d'écritures antérieures pour un montant total de 189 500 € ainsi qu'une annulation d'une taxe d'aménagement de 2019 d'un montant de 4 800 € qui se trouve dans le tableau ci-dessous dans "Autres". Dans ce dernier on trouve aussi des aménagements de terrain, la dernière facture de l'arbre à vent, des achats de matériels... La rubrique "Autres" des recettes comporte les fonds de concours de l'agglomération, des offres de concours, les bonus écologiques pour l'achat du véhicule électrique... Dans les dépenses et recettes figurent aussi les restes à réaliser (RAR) de 2020.

TABLEAU DES DÉPENSES ET RECETTES

DÉPENSES	
Dépenses imprévues	22 841 €
Remboursement capital emprunt et de caution	48 800 €
Études, PLU, Logiciels professionnels	110 940 €
Subventions d'équipement versées*	124 730 €
Achat terrains	72 850 €
Travaux boulangerie et aménagements du parking	508 200 €
Montée du plateau	28 300 €
Aménagement terrain + jeux enfants et ados	20 000 €
Sécurisation Entrées village et Luget	54 360 €
Autres	181 380 €
Régularisations d'écritures antérieures	117 270 €
Restes à réaliser 2020	71 979 €

RECETTES	
FCTVA.	89 960 €
Taxe d'aménagement	24 005 €
Excédent exercice	273 370 €
Emprunt + cautions reçues	150 500 €
Virement du fonctionnement	285 000 €
Autres recettes	83 881 €
Amendes de polices	13 000 €
Detr 2021 Boulangerie (État)	143 919 €
Pass commerce (Région)	80 000 €
Régularisation écritures antérieures	117 270 €
Régularisation écritures Réseaux D'adduction d'eau	72 230 €
Restes à réaliser	28 515 €

*Les subventions versées correspondent aux travaux réalisés pour le compte de la commune par un tiers ; en 2020 le SMEG30.
À partir de 2021 ces subventions doivent être amorties et ce pendant 15 ans.

À SAVOIR



Nous avons souscrit un emprunt in fine de 150 000 € aux taux de 0,52 % l'an, sur 2 ans à partir du 1^{er} septembre, c'est-à-dire qu'il sera remboursé en une seule fois le 1^{er} septembre 2023 lorsque le FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA) sera versé par l'État.

POINT URBANISME

LE PLU

Le conseil municipal a délibéré le 8 juillet 2020 et a prescrit la Révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Vénéjan.

Il s'est réuni le 2 septembre 2020 et ce jour-là a eu lieu le débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Le cabinet d'étude Crouzet Urbanisme a été choisi pour nous accompagner.

Cette révision est nécessaire pour rendre compatible notre PLU avec le Schéma de COhérence Territorial (<https://www.gardrhodanien.fr/lagglo/scot/>) mais aussi et surtout pour revoir certains points du règlement.

Vous pourrez consulter en ligne les documents relatifs à l'avancement de la révision du PLU en suivant ce lien : <https://www.venejan.fr/cadre-de-vie/l-urbanisme-et-le-plu/revision-du-plu>

La phase 1 est finalisée, à cet effet nous avons organisé une réunion publique le vendredi 4 juin 2021 pour la présentation du diagnostic par le cabinet d'étude Crouzet Urbanisme (Diagnostic communal et état initial de l'environnement).

En pratique :

Tout au long de la procédure de révision vous pourrez nous communiquer vos observations et vos souhaits :

- par courrier à la mairie
- sur place à la mairie en écrivant sur le registre d'observations à disposition
- par mail à l'adresse urbanisme@venejan.fr (comme indiqué dans le bulletin municipal 2020)
- sur notre site internet rubrique Cadre de vie -> Révision du PLU, un formulaire sur la partie droite vous permet d'envoyer vos demandes.

Rappel du calendrier prévisionnel :

Phase 1 : Diagnostic communal et état initial de l'environnement - janvier 2021

Phase 2 : Conception du Plan Aménagement et de Développement Durable (PADD) - Juin 2021

Phase 3 : Conception des Orientations d'Aménagement Programmées (OAP) - Septembre 2021

Phase 4 : Élaboration du règlement, justification des choix retenus, évaluation des incidences du PLU / Arrêt du projet - Décembre 2021

Phases 5 et 6 : De l'enquête publique à l'approbation - Avril 2022

LES MANIFESTATIONS À VENIR



Mercredi 16 juin 2021 - 09h30

HISTOIRE DE CLOCHER

Départ place de la fontaine

Mercredi 14 juillet 2021

FÊTE NATIONALE

Cérémonie au monument aux morts suivi du verre de l'amitié offert par la Municipalité

Animations du comité des fêtes

Lundi 19 juillet 2021 - 18h00

PIQUE-NIQUE DE L'AGGLO

avec visite et découverte des produits du terroir.

Rendez-vous au moulin

Vendredi 23 juillet 2021 - 21h00

FESTIVAL DES CHAPELLES 2021

Rendez-vous à la Chapelle Saint Jean-Baptiste

Animé par CHŒUR ÊKHÔ

Mercredi 4 août 2021 - 18h30

DRÔLE DE VISITE

Départ place de la fontaine

Samedi 28 août 2021 - À partir de 17h

CONCERT MUSIQUE DU MONDE

autour de la chapelle Saint Jean-Baptiste

Et bien sûr, le forum des associations, l'accueil des nouveaux arrivants... à la rentrée.

Pour rester informé, pensez à vous inscrire à la lettre d'information de la municipalité : www.venejan.fr